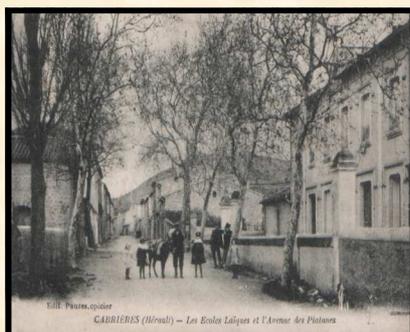




Le Cabriérois

2ème trimestre 2014

Bulletin trimestriel d'informations municipales



La mairie au fil des ans

Consultez notre nouveau
site web
<http://www.cabrieres.fr>

Les mots des Elus

Nouvelle équipe, nouvelle organisation : cette première page sera dorénavant celle des élus. A tour de rôle, un des conseillers rédigera cette page en forme d'éditorial, pour un meilleur partage des tâches .

Depuis le dernier numéro, chacun des membres de l'équipe municipale s'est mis à l'œuvre. Vous aurez connaissance de ce travail en lisant le compte-rendu des commissions. Ces commissions sont des groupes de travail qui se réunissent pour étudier des dossiers, préparer des projets présentés ensuite au conseil municipal. Ainsi, à la communication, allons-nous essayer de faire évoluer votre magazine, en l'étoffant quelque peu. D'autres idées sont en chemin.

Bien sûr, il ne s'agit pas pour chaque commission de multiplier les actions ; faut-il qu'elles puissent être menées à bien, en fonction de nos moyens. Et c'est bien là le problème : des idées, tout le monde en a , toutes aussi généreuses les unes que les autres .Mais nous devons avant tout gérer une commune et la sagesse doit l'emporter. D'autant plus que les réformes gouvernementales annoncées laissent planer pour le moins des incertitudes quant au financement des actions dans les communes et tout particulièrement dans les communes rurales comme la nôtre.

Nos amis britanniques disent « wait and see » mais nous ne pourrions différer trop longtemps certains travaux .

Avec le printemps qui s'achève arrivent les mois d'été, synonymes de chaleur ; hélas, cette année, c'est aussi la sécheresse qui s'annonce. Si les gros nuages qui passent parfois au-dessus de nos têtes ne laissent pas tomber quelques gouttes salvatrices, les mesures mises en place par le Préfet seront certainement renforcées. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir les respecter afin de partager au mieux notre ressource en eau.

Mais l'été, ce sont aussi les fêtes : les associations, la cave coopérative de notre village s'activent pour que vous puissiez partager quelques précieux moments de convivialité .

Nous vous souhaitons un bel été .

Françoise Pobel

Sommaire

- Les mots des Elus	p.2
- Informations municipales	p.3
- Etat civil	p.3
- Au fil des conseils municipaux	p.3
- Travail des commissions	p.4
- Informations générales	p.7
- La Communauté de communes	p.14
- La vie scolaire	p.16
- Cabr'Hier	p.18
- D'ici et d'ailleurs	p.19
- La vie de nos associations	p.20
- La vie économique	p.25

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

Le mariage de : Monsieur TOURNIER Romain et Mademoiselle CASTELLA Charlène

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur

Décès :

BLEVIN Charlotte, Jeanne, Renée Ep. CHOUX
JEAN Fernande, Denise, Reine Vve GABRIEL
MERCADIER André, Achille, François
SIEDNER Gérard.

Nous présentons aux familles nos très sincères condoléances.

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations du 29 Mars 2014

- ⇒ Désignation des représentants du conseil municipal au centre communal d'action sociale
- ⇒ Commission d'appel d'offres et d'adjudications, élection des membres
- ⇒ Désignation des représentants du conseil municipal au syndicat mixte d'énergies du département de l'Hérault
- ⇒ Délégation général du conseil municipal au maire : autorisation d'ester en justice.

Délibérations du 14 avril 2014

- ⇒ Création des commissions
- ⇒ Délégations du conseil municipal au maire
- ⇒ Indemnités de fonction maire et adjoints
- ⇒ Indemnité de conseil du receveur
- ⇒ Recouvrement des créances
- ⇒ Approbation du budget primitif 2014.

Délibérations du 12 mai 2014

- ⇒ Heures complémentaires agent de remplacement
- ⇒ Heures complémentaires adjoint technique
- ⇒ Détermination de l'enveloppe budgétaire affectée au régime indemnitaire
- ⇒ Commission communale des impôts directs : proposition de constitution

TRAVAIL DES COMMISSIONS

Commission Travaux-Bâtiments-Voirie-Réseaux

La commission travaux s'est réunie le mois dernier pour évoquer les projets en cours ou à venir concernant divers aménagements dans le village.

Dans un premier temps et après consultations des entreprises, il a été choisi les Ets TPSO pour l'aménagement du parvis de la mairie.

- ⇒ Dans un premier temps c'est le sol qui va être totalement rénové en tenant compte des normes PMR, bien que l'application de la loi ait été reportée.
- ⇒ Ensuite ce seront les boiseries (portes) qui seront changées, suivies de la réfection de la façade ainsi que du monument.

Après enlèvement de la haie de troènes et de la grille du monument, les services techniques de la mairie ont procédé à la rénovation totale des réseaux d'eau du bâtiment.

La fin des travaux est envisagée pour le début de l'été.



Concernant la voirie il a été décidé de confier à l'entreprise moins disante la réfection de la chaussée détériorée suite à des branchements ou des réparations de fuites. C'est la même entreprise TPSO qui a été choisie.

Un courrier a été transmis aux Cabriérois qui habitent certaines rues ou impasses leur demandant de bien vouloir libérer l'espace public anormalement approprié. A compter du 16 juin les rues, impasses et places concernées seront débarrassées par les employés communaux.

Dans les semaines qui viennent un rappel à l'ordre sera transmis aux Cabriérois qui ne respectent pas la réglementation concernant les poubelles qui sont trop souvent laissées en continu sur le domaine public. Nous rappelons ici que les bacs ou modulos doivent être rentrés au plus tard 48 h après le ramassage. Si nécessaire des sanctions seront prises.

Les Candélabres sur pied en fonte (Rue de l'église, Place de la Liberté, Cimetière) seront repeints.

Pour remédier au stationnement anarchique, irresponsable et intempestif de certains et éviter le blocage des rues, des bornes seront ici et là installées pour permettre la meilleure circulation des piétons, vélos ou autres poussettes. Ce sera le cas dans un premier temps sur la place de liberté, dans la rue du mas de Silhol, rue de la Place, impasse de l'égalité.

Comme l'an dernier l'entreprise Carcopino d'Usclas d'Hérault procèdera au fauchage de la plupart des chemins communaux dans le courant du mois.

Commission

Environnement-Culture-Patrimoine-Tourisme

La commission s'est réunie une première fois, pour partager quelques observations et constats et pour lister quelques projets.

Les quatre domaines d'actions sont très vastes et nous avons conscience de l'ampleur de la tâche. Nous avons commencé à réhabiliter les bacs à fleurs qui étaient déjà en place, sur les axes principaux, car la saison s'y prêtait.

Nous avons choisi des plantes vivaces, peu exigeantes en eau et les employés communaux ont pris soin d'installer un couvre sol pour limiter l'évaporation.

Aujourd'hui, la nécessité de limiter la consommation d'eau ne nous permettra pas de terminer l'installation de fleurs dans le bac de l'entrée Nord.

Nous avons fait une deuxième réunion de travail, in situ, aux Crozes et au Mas Rouch. Nous avons pour projet de compléter les plantations dans les bacs existant aux Crozes, en espérant que l'ombre des grands arbres les aidera à traverser l'été.

Pendant les mois d'été nous allons réfléchir au mode d'entretien de tous les espaces publics arborés du village (taille hivernale ...)

Sur un autre sujet, et en partenariat avec le Syndicat de défense des vins de Cabrières, nous avons le projet d'informer les randonneurs, qui se garent près du pont de Boyne, de l'existence de commerces à Cabrières.

Le dernier point qui nous mobilise actuellement est la participation de la commune aux Journées Européennes du Patrimoine qui auront lieu les 20 et 21 septembre prochain. Le thème de cette année est : « patrimoine culturel, patrimoine naturel ».

La communauté des communes du Clermontois nous propose de situer son action principale pour ce week-end à Cabrières. Ce sera un spectacle théâtral.

Nous avons tenu une première réunion de travail conjointe, pour l'élaboration de cet événement, en présence de responsables associatifs et de représentants des viticulteurs. Une information plus détaillée sera diffusée ultérieurement.

Commission Communication

Compte rendu de la réunion du lundi 19 mai 2014

Etaient présents : Philip BANISTER, Guy DESALASE, Philippe TRINQUIER, Françoise POBEL, Jacques GUELTON, Denis MALLET

Ordre du jour :

Le contenu éditorial de la revue « Le Cabriérois »
L'affichage urbain

1- Le Cabriérois

A partir de l'évaluation qualitative et quantitative de la revue actuelle, la commission a examiné les évolutions souhaitées.

Le projet éditorial qui suit a été adopté :

Le Cabrièrois new look			
Ordre	Contenu	Sous-contenus	Nombre de pages
1	Couverture (+ Sommaire ?)		1
2	Edito (+ Sommaire ?)		1
3	Information municipale	Le travail des commissions	5/6
4		Les délibérations	
5		Les décisions	
6		L'état-civil	
7		Les informations générales	
8	La Communauté de Communes		2
9	Les services généraux	Le secrétariat	4
10		La déchetterie	
11		La garderie	
12		Le bureau de poste	
13	La vie scolaire	Les écoles	1
14		Le périscolaire	1
15	La bibliothèque		1
16	La vie culturelle et associative		6
17	La vie économique		3
18	Cabri'hier	Le village	1
19		La guerre de 14-18	1
20	D'ici et d'ailleurs	Chronique bilingue français/anglais	1
21	Les archives visuelles		1
22	La toponymie et la patronymie	Chronique bilingue français/occitan	1
23	Le courrier des lecteurs	Cahier des charges précis	1
24	Dernière de couverture	Informations pratiques	1

Soit au total 32/33 pages (évaluation probablement surestimée, à revoir en fonction de la charte graphique et visuelle). En tout état de cause, le nombre total de pages devra impérativement être un multiple de 4.

Le passage d'une formule à l'autre se fera progressivement. Des éléments éditoriaux nouveaux pourront être intégrés dans la formule « artisanale » actuelle. La formule nouvelle ne sera proposée qu'une fois tous les éléments (périodicité, éditoriaux, visuels, graphiques, budgétaires...) mis en place.

2- Affichage urbain

Emplacements actuels : 2 panneaux Mairie (1 intérieur, 1 extérieur), 1 Salle des Fêtes, 1 rue de l'Eglise (sur mur remise G. Farran), 1 Place, 1 Mas Haut (sur mur Castel), 1 Crozes, 1 Ecoles.

Emplacements nouveaux souhaités : 1 entrée Nord, 1 Cave Coopérative.

Les panneaux actuels sont trop petits. Il est souhaité qu'ils soient remplacés par des panneaux plus grands (la moitié serait réservée à un affichage sécurisé Mairie, l'autre moitié libre).

Devant la Mairie serait à prévoir un affichage électronique lisible sans descendre de voiture (de préférence non accolé aux murs du bâtiment). De même, les panneaux actuellement accolés sur des murs privés pourraient être implantés sur le domaine public.

Il est souhaité enfin, pour pallier le défaut de publication par haut-parleur en cas d'urgence, que le secrétariat soit doté d'un système d'appel automatisé par téléphone.

La Bibliothèque du Bourniou

Pour répondre à vos attentes, les achats ont repris au cours de ce 2° trimestre. Avec en moyenne une quinzaine de personnes par permanence, nous savons que vous êtes attachés au Bourniou et nous vous remercions pour cette fidélité.

Parmi les livres achetés, vous trouverez les auteurs à la « mode », tels que Marc Lévy avec *Une autre idée du bonheur* ou Guillaume Musso avec *Central Park*, tous deux ayant choisi les USA pour cadre de ces romans.

Il y a bien sûr aussi Katherine Pancol : *Muchachas*, T1 et 2 (et bientôt le T3), dans lesquels évoluent des héroïnes bien typées, très différentes avec un désir farouche de profiter de la vie. Avec elles, vous vous retrouvez au milieu d'intrigues entrelacées, vous allez rire, frémir, pleurer, chanter et danser. En un mot, la trilogie idéale pour l'été.

A propos de *Mémé*, écrit par le comédien Philippe Torreton , les commentaires sont élogieux ; ainsi dans l'Express : « en criant son amour pour sa Grand-Mère maternelle dans un récit tout en nostalgie et en empathie, le comédien prend le parti des « gens de peu . ». Ou dans le Nouvel Observateur : « dans une langue en relief, imagée et lyrique, Philippe Torreton signe le beau portrait d'une taiseuse en blouse imprimée . »

Pour frissonner, vous pourrez tourner les pages de :

Dossier 64 d'Adler Olsen : l'inspecteur Carl Morck s'attaque à un gynécologue célèbre qui a aidé des milliers de « vraies » danoises à procréer mais aussi a stérilisé des milliers de « femmes inférieures » et d'immigrées ; un thriller d'anthologie.

N'oublier jamais de Michel Bussi : un suspens vertigineux sur les falaises de la côte d'Albâtre ; et du même auteur : *Les Nymphéas noirs*.

Et puis dans une autre catégorie, les romans régionaux : *Mémoires d'un rebouteux breton* de Catherine Ecole-Boivin ; *L'homme aux ciseaux d'argent* de Antonin Malroux.

Voici quelques des 16 livres achetés. Nous avons aussi en commande :

-Tatiana de Rosnay avec *Son carnet rouge*, un recueil de nouvelles drôles, décapantes avec pour thème l'infidélité.

-*Réparer les vivants* de Maylis de Mérenge, un événement de ce début d'année, un roman superbe qui s'est installé en tête des listes des meilleures ventes et a remporté les prix RTL-Lire et France-Culture-Télérama. Un texte pour lequel l'auteure n'a pas hésité à assister à l'opération de transplantation cardiaque en février 2013 à la Pitié-Salpêtrière. Cette expérience a « infusé sur tout le texte ; ce que j'ai vu et ressenti dans le bloc a joué sur la façon de capter un climat » a-t-elle confié au magazine Lire ; un livre porteur de vie pour Télérama.

Enfin, en cette année de commémoration du 100° anniversaire du début de la 1° guerre mondiale, *Fleur au fusil*, le 1° d'une tétralogie de Jacques Mazaue, commence en 1914.

Et bien d'autres encore..

Nous vous souhaitons un bel été et de plaisantes lectures.

Les Bénévoles

Attention, en Juillet et Août, ouverture le lundi seulement.

Elections Européennes du 25 Mai 2014

CABRIÈRES



	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	394		
Abstentions	183	46,45	
Votants	211	53,55	
Blancs	4	1,02	1,9
Nuls	2	0,51	0,95
Exprimés	205	52,03	97,16

Listes	Voix	% Exprimés
PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN (LDIV)	0	0
LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS (LEXG)	0	0
EUSKADI EUROSPAN (LDIV)	0	0
POUR UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE (LDVD)	0	0
BLEU MARINE OUI A LA FRANCE NON A BRUXELLES (LFN)	44	21,46
UDI MODEM LES EUROPEENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO (LUC)	6	2,93
NOUS CITOYENS (LDVD)	0	0
PROGRAMME LIBERTAIRE POUR UNE EUROPE EXEMPLAIRE CONTRE LE SEXISME ET LA PRÉCARITÉ (LEXG)	0	0
FRONT DE GAUCHE (LFG)	21	10,24
EUROPE CITOYENNE (LDIV)	0	0
SO PIRATE (LDIV)	0	0
POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES, ENVOYONS VALSER L'AUSTÉRITÉ ET LE GOUVERNEMENT (LEXG)	1	0,49
CHOISIR NOTRE EUROPE (LUG)	44	21,46
EUROPE ECOLOGIE (LVEC)	45	21,95
POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC MICHÈLE ALLIOT-MARIE (LUMP)	23	11,22
NOUVELLE DONNE (LDVG)	5	2,44
CITOYENS DU VOTE BLANC (LDIV)	0	0
FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE (LDIV)	0	0
UPR SUD-OUEST (LDIV)	1	0,49
DÉMOCRATIE RÉELLE (LDIV)	0	0
FORCE VIE (LDVD)	1	0,49
DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTEME, NI EXTREMES, AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN (LDVD)	14	6,83
ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE (LDIV)	0	0
LISTE ANTIREMPLACISTE - NON AU GRAND REMPLACEMENT (LEXD)	0	0
OCCITANIE, POUR UNE EUROPE DES PEUPLES / OCCITÀNIA, PER UNA EURÒPA DELS PÒBLES (LDIV)	0	0

Les chats

Depuis quelques semaines s'est installé dans notre village un climat délétère et anxiogène persistant.

Ce climat trouve son origine dans le comportement aberrant de quelques concitoyens qui, au prétexte louable de défendre la cause des chats errants, entraînent une partie de la population dans une dangereuse dérive d'irrationalité.

Il convient tout d'abord de préciser que le Conseil Municipal n'a absolument rien contre la cause animale en général, ni celle des chats en particulier. La plupart des membres qui le composent sont eux-mêmes propriétaires d'animaux dont ils souhaitent le bien-être.

Il s'agit donc simplement pour nous de faire respecter la loi, rien que la loi, toute la loi, au niveau des prérogatives qui sont les nôtres. Or, il se trouve que la loi en la matière prévoit bien sûr de punir les auteurs d'actes cruels envers les animaux, mais stipule aussi que leur nourrissage est interdit dans l'espace publique.

Ce qui nous pose problème en revanche c'est que quelques personnes, au mépris de la loi et en dépit des nombreuses observations qui leur ont été faites, continuent d'organiser la nourrissage sauvage des chats errants sur la voie publique, favorisant ainsi la prolifération éventuelle de l'espèce et augmentant par là-même les risques de santé publique liés à l'absence de contrôle de ces animaux, notamment aux abords immédiats des bâtiments scolaires.

Nous ne sommes évidemment pas opposés à discuter sereinement des méthodes et des moyens qui permettraient à la fois de dissuader les auteurs supposés d'actes de cruauté et les personnes que leur sensibilité particulière conduit à contrevenir aux règles les plus élémentaires du bien vivre-ensemble.

Cependant il ne nous paraît pas envisageable de négocier ce qui peut être avec ceux qui préconiseront des solutions radicales et commettent des actes inacceptables, tels que des inscriptions haineuses ou la vandalisation des biens matériels des amis des chats, pas plus qu'avec ceux, personnes individuelles ou associations, qui font profession d'aimer les chats au point d'en oublier les hommes et qui pratiquent de manière systématique et odieuse la menace, l'amalgame et l'insinuation sans fondement.

Aux uns comme aux autres nous disons stop, et nous prenons toutes les dispositions autorisées par la loi pour faire cesser un comportement que nous n'avons que trop supporté.

Notre seule préoccupation est donc de restaurer un climat de sérénité et de trouver les interlocuteurs raisonnables, respectueux, aimant le bien commun, avec qui il serait possible de construire un projet qui concilie la loi et les sensibilités particulières.

Ces interlocuteurs ne peuvent pas être ceux qui nous accablent de courriers persifleurs, qui préconisent sur internet la saturation des lignes téléphoniques de la Mairie et le boycott des vins de Cabrières, qui attaquent nommément par la même voie certains conseillers municipaux et certains habitants, qui dénigrent le village dans lequel pourtant pour certains ils ont choisi de vivre, et encore moins évidemment ceux qui envoient à notre Maire et à sa famille des messages anonymes de menaces de mort...

Le conseil Municipal, solidaire et unanime.

L'eau

A l'heure où vous lisez ce texte, de nouvelles informations auront été données, notamment lors de la réunion publique du Mercredi 18 Juin à la salle des fêtes.

Vous l'avez compris, nous ne restons pas inactifs et nous nous efforçons depuis ce Lundi matin 16 Juin de trouver toutes les solutions possibles pour que la vie à Cabrières reprenne son cours.

INFORMATION

Mardi 17 juin 2014 à 12 H 14

Historique de la situation de pénurie d'eau

A leur dernier passage samedi 14 à 12h, les employés communaux ont constaté un niveau d'eau correct dans le bassin de réserve.

Lundi 16 au matin la réserve était vide.

La pompe du forage de l'Estabel était désamorcée. Elle n'alimentait donc plus le bassin.

L'alimentation en eau a été coupée dans tout le village à 9h.

Ce qui a été mis en œuvre par le Maire :

Appel au Conseil Général pour leur demander de mettre à disposition des camions citernes pour réapprovisionner le bassin.

Appel aux Maires des communes voisines pour leur demander de nous fournir de l'eau.
La commune de Péret nous a fourni 22 m3, la commune de Clermont l'Herault 50 m3.

Appel à l'Agence Régionale de la Santé (ARS) qui a préconisé :

- Une distribution d'eau minérale : 1 bouteille par jour et par personne
Ceci a été mis en œuvre dès lundi soir.
- De prendre un arrêté pour signaler que lors de la remise en eau du réseau celle-ci sera impropre à la consommation.
- L'arrêté devra aussi informer sur les restrictions d'usage de l'eau.
Cet arrêté a été pris hier soir et distribué dans les boîtes à lettres.

L'ingénieur hydrologue du Conseil Général : Mr Lienard, s'est rendu sur place au bassin et au forage pour établir un état des lieux et faire des propositions techniques.

Dès la fin de journée, la distribution d'eau en bouteille a débuté ainsi que l'information par voie d'affichage des horaires de distribution pour les jours à venir.

Une distribution d'eau a été effectuée au domicile des personnes âgées ou ne pouvant se déplacer.

Une antenne téléphonique a été mise en place à la Mairie de 9h à 19h.

Le Maire

Cérémonie du 8 mai

Extraits du discours de commémoration du 8 Mai 1945

Mesdames, Messieurs ...

Le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de notre Monument aux Morts, celles qu'au même instant dans le pays tout entier des représentants de notre République déposent dans un même élan de fraternité qui abolit le temps, ces gestes solennels accompagnés d'une minute de silence et de recueillement, cela suffirait déjà pour que nous partagions un moment intense d'émotion dans la douleur lancinante d'un souvenir douloureux. Mais, vous le savez, la tradition républicaine veut qu'en ces circonstances soient prononcés, ainsi que le font nos collègues dans toutes les communes, des discours officiels exaltant le sentiment patriotique.



Je me plie donc à cet exercice, (...) non sans éprouver un sentiment d'impérieuse nécessité, tant dans ces temps où seul compte l'assouvissement immédiat des désirs personnels, où seules sont glorifiées les valeurs du présent, où il est difficile de savoir où l'on va sans même la plupart du temps se rappeler d'où l'on vient, la question pourtant fondamentale de notre mémoire collective est souvent malmenée.
(...)

Que célébrons-nous une nouvelle fois, aujourd'hui ?

Nous célébrons certes le souvenir d'une terrible guerre, mais aussi celui d'une victoire, nous célébrons enfin et surtout la mémoire des victimes et le début d'un nouvel espoir.

La fin d'une terrifiante guerre d'abord, dont je pense qu'il n'est pas inutile de rappeler qu'elle fut probablement la plus inhumaine de l'Histoire, si tant est qu'il y ait des degrés dans l'horreur et dans la barbarie. Elle fut, en tout cas, la plus meurtrière. Mais rappelons-nous aussi qu'elle fut le combat de la liberté contre l'oppression, de la démocratie contre le totalitarisme, de l'humanisme contre les forces du mal.



Le 8 mai 1945, c'est l'issue longtemps improbable d'un féroce combat de cinq années qui se terminait par la victoire du camp des démocraties contre celui des tyrans et des bourreaux, victoire d'autant plus douloureuse qu'il restait encore à découvrir les horreurs de la shoah et des camps de la mort, mais victoire lumineuse aussi car elle inaugurerait « les temps heureux » promis par le Conseil National de la Résistance.



(...)

A tous ces combattants de la liberté, nous devons une fidélité sans faille en cultivant la mémoire de leurs très hautes valeurs morales.

Mais cette victoire ne fut pas seulement celle de la France. On peut même affirmer que sans la mobilisation générale des forces de la liberté de par le monde, la France ne s'en serait pas sortie. Gloire donc aussi à tous nos alliés, américains, britanniques, russes, africains, australiens, algériens, marocains, tunisiens, espagnols, j'en oublie certainement, qui sont venus donner leur vie sur la terre de France pour défendre les idéaux démocratiques et républicains.

Ce 8 mai est aussi et enfin la célébration d'une espérance naissante.

N'oublions pas que les femmes et les hommes qui vécurent ce jour de victoire, comme d'ailleurs celles et ceux qui étaient morts pour que d'autres puissent s'en réjouir, voulaient un monde différent, un monde plus juste, un monde plus humain. Nous pouvons déjà juger, à l'aune de l'Histoire, si ce monde aura été conforme à leurs espoirs et nous pouvons en douter.

Le programme du Conseil National de la Résistance n'est plus qu'un lointain souvenir et la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui aurait bien besoin de ressusciter les valeurs morales de citoyenneté, de solidarité et de fraternité qu'il préconisait.

C'est donc les honorer et se souvenir des raisons de leur engagement que de rappeler aujourd'hui, en ce 8 mai 2014, qu'il nous appartient à nous, femmes et hommes qui sommes leurs héritiers, de poursuivre, chacun à notre place, ce combat d'une actualité brûlante.

Existe-t-il en effet, à cette heure, pour les citoyens et les êtres humains que nous sommes, tâche plus primordiale et plus exaltante à la fois, ambition plus juste et plus urgente, priorité plus impérieuse, que de contribuer à la construction d'un monde de paix et d'équité. (...)



Le combat pour la paix est donc loin d'être terminé. Il nous appartient de le mener en prenant exemple sur le courage des combattants de la liberté qui nous ont précédés. C'est pour nous autant de raisons supplémentaires d'observer avec attention le passé de notre Europe et d'en méditer les leçons.

Au delà des discours plus ou moins convenus destinés à leur rendre hommage, notre premier devoir et la meilleure façon de suivre l'impérissable exemple de celles et de ceux à qui nous devons notre liberté d'aujourd'hui, c'est de tout faire pour garantir la paix et la liberté pour tous ceux qui demain prendront notre suite dans la grande marche en avant de l'humanité.

VIVE LA PAIX, VIVE LA LIBERTE, VIVE LA REPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE DES COMMUNES DU CLERMONTAIS

ELECTIONS DU 15 AVRIL 2014

Président	Jean Claude LACROIX Salvador RUIZ Laurent DUPONT	29 voix 20 voix 1 voix	CEYRAS CLERMONT PAULHAN	ELU
1^{er} V/Président	Bernard COSTE	30 voix	OCTON	ELU
2^{ème} V/Président	Claude REVEL René SEGURA	25 voix 23 voix	CANET CANET	ELU
3^{ème} V/Président	Claude VALERO Laurent DUPONT	29 voix 20 voix	PAULHAN PAULHAN	ELU
4^{ème} V/Président	Olivier BRUN	32 voix	FONTES	ELU
5^{ème} V/Président	Francis BARDEAU	33 voix	NEBIAN	ELU
6^{ème} V/Président	Gérard VALENTINI	30 voix	VALMASCLE	ELU
7^{ème} V/Président	Henri JURQUET	31 voix	BRIGNAC	ELU
8^{ème} V/Président	Denis MALLET Alain SOULAYROL	25 voix 24 voix	CABRIERES LIAUSSON	ELU
9^{ème} V/Président	Alain VIALA	34 voix	MERIFONS	ELU
10^{ème} V/Président	Salvador RUIZ Yvan PONCE Marie PASSIEUX	25 voix 14 voix 10 voix	CLERMONT CLERMONT CLERMONT	ELU

Séance d'installation du Conseil Communautaire du Clermontois le mardi 15 avril 2014 à Paulhan





Représentation de Cabrières dans la Communauté de Communes du Clermontais et les organismes extérieurs		
Commune de Cabrières	2 délégués communautaires	Denis Mallet et Jacques Guelton
Communauté de Communes du Clermontais	Conseil Communautaire	Denis Mallet et Jacques Guelton
	Bureau Exécutif du Conseil Communautaire	Denis Mallet, vice-pdt délégué au développement culturel
	Commission des moyens généraux	Jacques Guelton
	Commission de l'espace touristique et culturel communautaire	Denis Mallet
	Commission aménagement, environnement et développement durable	Denis Mallet
	Commission cohésion et solidarité territoriale / Service à la population	Denis Mallet
	Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme du Clermontais	Denis Mallet
	Conseil d'exploitation du Théâtre du Clermontais	Denis Mallet, président
	Commission locale d'évaluation des transferts de charges	Représentants à désigner
	Commission intercommunale des impôts directs	Représentants à désigner
Organismes Extérieurs	Syndicat Mixte du Grand Site Salagou-Mourèze	Denis Mallet, délégué
	SYDEL Pays Cœur d'Hérault	Denis Mallet, délégué, pdt de la Com. Culture et Patrimoine
	Hérault Energies	Denis Mallet, délégué

LA VIE SCOLAIRE

L'ÉCOLE

Spectacle de musique des élèves de l'école
« La terre est belle »
(23 mai)

Pour faire ce spectacle, nous avons eu une intervenante de musique : Martine. Elle nous a appris à faire des instruments à base de matériaux recyclés . Nous avons fait de la musique et du chant. Il y a eu 10 séances et 2 répétitions à la salle polyvalente.

Nous avons fabriqué des maracas , des «grenouilles» , des fouets et des contrebasses (certains avec Arnaud Poitrine au péricolaire). Nos déguisements étaient fabriqués à partir de sacs poubelles et de matériaux recyclés. .

Pour commencer les petits ont chanté « Les petits poissons dans l'eau » et « La baleine » . Ensuite, nous avons chanté tous ensemble « La baleine bleue » . Après, nous avons commencé notre morceau de musique avec les instruments. Les gens ont été très étonnés de tous les sons qu'ils ont entendus!

Puis , nous avons chanté « Le défi pour la terre »

Nous avons voulu, dans ce spectacle, parler de notre planète, de sa beauté et de tout ce que nous devons faire pour la protéger.

Clarisse, Maël et Anaïs

Repas du potager (Mardi 10 juin)

Ce matin-là, on n'a pas sorti nos cahiers! D'abord, on est allés au jardin couper les salades et les artichauts. Puis , tous les élèves de l'école ont cuisiné . On a préparé les quiches, les salades, le ragoût de légumes et les petits ont fait les gâteaux. Vers 11h30, on a installé les tables et mis le couvert. Puis, nous avons dégusté tous les plats préparés à partir de nos récoltes du jardin. Nous remercions tous les parents qui nous ont fourni les ingrédients et la maman d'Aubin qui a complété notre repas avec une excellente daube de sanglier. Nous nous sommes régalés: notre repas était très bon!

Hugo, Elias, Motti et Léo

Menu

Salade verte et tomates

Tartes aux blettes et saucisses

Ragoût de légumes (carottes, pommes de terre, cœurs d'artichauts , petits pois)

Daube de sanglier

Gâteaux au yaourt, abricots, prunes, myrtilles et fraises



LE PERISCOLAIRE

Compte-rendu réunion périscolaire Le mardi 27 mai 2014, 17 h- 19h

Présents : Mmes, Mrs : Lysette Delgado , Janet Dunn , Pauline Combès , Mireille Ouf , Solange Bilhac , Jennifer Claine , Rémi Rouzet , Arnaud Poitrine , Sabrina Callejon , Marie-Pierre Favreau , Agnès Salles , Anne Cauvel , Stéphanie Sotto , Guy Desalase , Jacques Guelton , Déhiba Bilhac , Françoise Pobel .

Bilan de l'année :

- ⇒ Satisfaction globale des enseignantes , des parents et des intervenants.
- ⇒ A noter le besoin de plusieurs intervenants au vu des effectifs très importants : 2 par groupe sont souvent nécessaires pour certaines activités.

Toutefois des problèmes :

- ⇒ Le temps réel des activités est trop court dans certains cas (cuisine, déplacements au city, à la cave pour les expositions, pour prendre des photos...).
- ⇒ La gestion du matériel : il est indispensable de séparer le matériel de l'école et celui utilisé au cours des activités périscolaires ; la mise en place d'une armoire pour stocker les fournitures est la solution (avec information donnée aux bénévoles).
- ⇒ L'espace est trop exigu pour certaines activités, en informatique par exemple. Bien souvent, 2 salles sont nécessaires pour différencier « petits » et « grands ».
- ⇒ L'équipement informatique est insuffisant et inadapté.
- ⇒ Le calendrier des activités est à revoir ; il faut envisager pour la dernière période des activités qui demandent moins de concentration, les enfants étant plus fatigués à ce moment-là.

Des propositions :

- ⇒ Pour une gestion plus facile, une seule fiche d'appel gérée par Rémi.
- ⇒ Prévoir un planning des objectifs de chaque activité par session pour l'information des parents. Il est difficile d'envisager des compte-rendu par séance.
- ⇒ Réaliser des projets communs entre l'école et le périscolaire : exemple : la semaine du goût.

Les projets 2014-2015

Les décrets parus en mai 2014 autorisent des expérimentations à l'organisation des rythmes.

De plus, la réforme prévoit 3 h semaine d'activités périscolaires (et non 4 comme nous l'avons fait cette année).

Pour cela, la municipalité propose pour les activités périscolaires :

- ⇒ soit 2 fois 1h 30 (le mardi et le vendredi) ;
- ⇒ soit 3 fois 1 h (le lundi , le mardi et le jeudi).

Dans le 1° cas nous rentrons dans le cadre d'une expérimentation, avec des temps d'enseignement différents selon les jours (sans dépasser toutefois les 6 maximum par jour et en respectant les différentes contraintes de la loi).

Cela nécessite la réunion d'un conseil d'école car les horaires scolaires sont modifiés ; et ce avant le 5 juin.

Les représentants des parents, l'enseignante , certains intervenants sont réservés quant à la 1° solution : trop de changements d'horaires selon les jours, des journées d'enseignement plus longues .

Françoise Pobel propose de joindre l'Inspectrice pour savoir si un délai peut être accordé et si le projet peut être mis en place.

Les représentant des parents d'élèves décident d'une réunion de tous les parents lundi 2 juin à 17 h pour exposer les propositions et prendre une décision.

Fin de la réunion à 19 h .

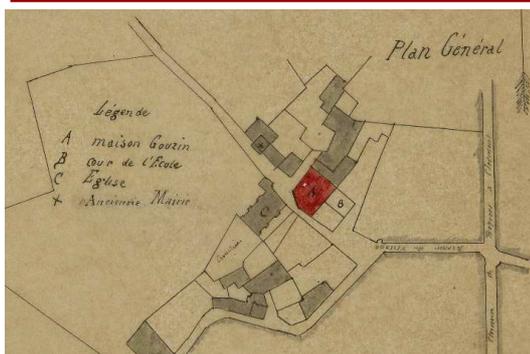
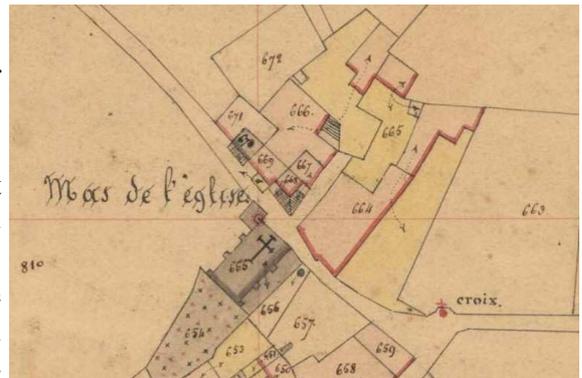
Françoise POBEL

Certains se plaignent bien trop souvent que les étrangers et la main d'œuvre étrangère sont responsables de tous nos problèmes. Heureusement que nos ancêtres n'avaient pas les mêmes aprioris car nous n'aurions pas aujourd'hui la belle mairie que nous avons. En effet, Armengaud Jean et Aldoza Joseph, Andorrans, Morales Emmanuel, Morales Anselme, Fitto Ignace, Espagnols, tous ouvriers maçons étaient les employés de Maurel père et fils, tailleurs de pierres et entrepreneurs en bâtiment de Nébian .

Nous sommes en 1911 et la construction de la mairie vient de débuter.

Comment en est-on arrivé là ?

A partir de 1844 toute commune doit avoir une école, Cabrières n'y échappe pas. Les recherches vont bon train car la mairie, située rue de l'église (F670), une partie de l'actuelle maison « Barthes », est bien trop petite. Il est alors envisagé d'acheter la maison du menuisier Courren qui est sur la place. Faute de moyens la commune louera une maison rue du mas de Silhol pour y loger l'école. Recherchant toujours une solution, en 1856, le conseil envisage d'utiliser une partie inutilisée des locaux du presbytère au mas de Gausse pour y loger écoles et mairie. Cette solution elle non plus n'aboutira pas.



C'est en 1862 qu'une décision est prise avec l'achat d'une partie de la maison « Gouzin » pour y construire écoles et mairie pour la somme de 2300 f. Des travaux d'aménagement permettront d'avoir une salle de mairie, deux classes et deux appartements. En 1897, le projet d'élargissement de la rue de l'église entraînera la démolition de la moitié du bâtiment. En conséquence, le conseil envisage de se rapprocher du sieur Martin Jacques pour l'achat de la parcelle F 673 située idéalement au centre du village afin d'y construire les écoles publiques. Ce projet lui non plus ne verra pas le jour.

En 1903, les locaux sont devenus vraiment trop petits et la salle de la mairie est réquisitionnée comme salle de classe. Il est alors proposé le terrain « Gouzin » pour construire un groupe scolaire au prix 205 f l'are. Le 26_11_1909, le conseil réuni sous la présidence de Gustave Saudadier, maire, délibère pour un emprunt de 18550 F sur 30 ans au taux de 3.85 % consenti auprès de la caisse du crédit foncier de France, pour l'achat et la construction d'un groupe scolaire. A cette occasion, le budget de la commune sera doublé.



La guerre arrivant les subventions un temps espérées n'arriveront jamais et le coût final de la construction sera revu à la hausse. La dépense supplémentaire de 7000 f sera couverte par un nouvel emprunt. Le conseil considérant qu'il est indispensable d'éclairer la mairie et le groupe scolaire décide de faire installer un compteur et douze lampes auprès de la société force et lumière de Béziers.

La mairie a donc 100 ans. Quel beau cadeau d'anniversaire que la réalisation à venir du nouveau parvis !

Since the last edition of the Cabriérois we have enjoyed 5 Bank Holidays in France, The English have had 4, but the only day in common was Easter Monday. Indeed Scotland and Ireland are different again. So I thought it might be interesting to show a comparison.

Date	Name	England & Wales	Scotland Ireland	Northern Ireland	Rep of	France
1 st January	New Year's Day	x	x	x	x	x
2 nd January	2 nd January		x			
17 th March	St Patrick's Day			x	x	
Friday before Easter	Good Friday	x	x	x		
Monday after Easter	Easter Monday	x		x	x	x
1 st May	MayDay/Labour Day					x
1 st Monday in May	Early May Bank Holiday	x	x	x	x	
8 th May	Victory Europe Day					x
Thursday 39 days after Easter	Ascension Day					x
Monday 50 days after Easter	Pentecost					x
Last Monday in May	Spring Bank Holiday	x	x	x		
1 st Monday in June	June Bank Holiday				x	
12 th July	The Twelfth or Battle of the Boyne		x			
14 th July	Bastille Day					x
1 st Monday in August	Summer Bank Holiday		x		x	
15 th August	Assumption Day				x	
Last Monday in August	August Bank Holiday	x		x		
Last Monday in October	October Bank Holiday				x	
1 st November	All Saint's Day					x
11 th November	Armistice Day					x
30 th November	St Andrew's Day		x			
25 th December	Christmas Day	x	x	x	x	x
26 th December	Boxing or St Stephen's Day	x	x	x	x	
Total		8	9	10	9	11

France has a total of 11 days per year, England 8, but when a holiday falls on a Saturday or Sunday the holiday normally gets carried forward to the following Monday.

Prior to 1834 the Bank of England observed about 33 saint's days and religious festivals but this was reduced to 4. The story in France was much the same. In 1871, Sir John Lubbock introduced the Bank Holidays Act and the term 'bank holiday'. It introduced the concept of holidays with pay and designated four holidays per year in England, Wales and Northern Ireland, and five in Scotland. These have increased since, as above. Good Friday and Christmas Day are not bank holidays, but are common law' holidays.

It supprises me somewhat that France, a secular country, has many more 'religious' holidays than England. Though it should be said that the Spring Bank Holiday replaced Whitsun (Pentecost) and is now fixed on the last Monday of May. At much the same time MayDay was fixed to the first Monday. The August Bank Holiday is also on a Monday, so no 'ponts' possible.

One day might be of interest to the Cabriérois - 12th July – Battle of the Boyne – holiday in Northern Ireland. Obviously this does not refer to the River Boyne here in Cabrières, but to that which flows in Leinster, Ireland. In 1690 the Roman Catholic King James II of England, Scotland, and Ireland and his nephew and son-in-law, the Protestant King William III ("William of Orange"), who had deposed James the previous year, led their respective armies into battle. William won. There are still marches (and riots) to celebrate/commemorate this battle. For further information

http://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_la_Boyne (or perhaps a later article ?)

Anyway – for some of us – every day is a holiday in Cabrières !

Phil BANNISTER (with thanks to Wikipedia)

Depuis la dernière édition du Cabriérois nous avons bénéficié de 5 jours fériés en France, les Anglais en ont eu quatre , mais la seule journée en commun était le lundi de Pâques . En effet l'Écosse et l'Irlande sont encore différentes. J'ai donc pensé qu'il pourrait être intéressant de montrer une comparaison.

Voir tableau en dessus – désolé mais il n'y a pas assez d'espace pour le traduire.

La France a un total de 11 jours par an , l'Angleterre 8 , mais quand un jour férié tombe sur un samedi ou un dimanche, le jour férié normalement se reporte au lundi suivant .

Avant 1834 la Banque d'Angleterre observait environ 33 jours de fête pour les saints et fêtes religieuses , mais cela a été réduit à 4 . L'histoire en France était à peu près la même . En 1871 , Sir John Lubbock a présenté la Bank Holidays Act et donc le terme « Bank Holiday » . Il a introduit le concept des congés payés et désigné quatre jours de congés par an en Angleterre , au Pays de Galles et Irlande du Nord , et cinq en Écosse . Ceux-ci ont augmenté depuis , comme ci-dessus . Vendredi saint et le jour de Noël ne sont pas « Bank Holiday » , mais sont des jours fériés de la « loi commune » .

Je suis un peu surpris que la France , un pays laïque , ait beaucoup plus de vacances « religieuses » que l'Angleterre . Toutefois, on peut dire que « Spring Bank Holiday » (vacances de printemps) remplace Whitsun (pentecôte) et est maintenant fixée au dernier lundi de mai. A peu près au même moment, Mayday (1^o mai) a été fixé au premier lundi (de mai). August Bank Holiday est également un lundi , donc pas de « ponts » possibles .

Un jour pourrait être d'intérêt pour les Cabriérois - 12 Juillet - Bataille de la Boyne - férié en Irlande du Nord . Évidemment, cela ne fait pas référence à la rivière Boyne ici à Cabrières , mais à celle qui coule à Leinster , Irlande . En 1690, le roi catholique romain Jacques II d'Angleterre , d'Écosse et d'Irlande et son neveu et beau-fils, le roi protestant Guillaume III (« Guillaume d'Orange »), qui avait déposé James l'année précédente, ont conduit leurs armées respectives dans la bataille . Guillaume a gagné . Il y a encore des marches (et émeutes) pour célébrer / commémorer cette bataille . Pour plus d'informations http://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_la_Boyne (ou peut-être un article plus tard ?)

Quoi qu'il en soit - pour certains d'entre nous - chaque jour est un jour férié à Cabrières !

Phil BANNISTER (remerciements à Wikipedia)

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Cercle Occitan “LOS VISSONÈLS”



L'ors

Los animals del jorn e los de la nuòch tenguèron una acampada per decidir de qué far amb lo solelh que, bèl temps a, arribava e partissiá quand lo voliá.
los animals convenguèron d'abandonar l'afar a l'azard. Lo camp dels venceires, al jòc de las devinalhas, decidiriá del temps pendent lo qual la luz del solelh deuriá, d'ara endavant, durar sus lo monde. N'èran a aquel punt de lor concertacion quand lo solelh, tafurat, se sarrèt. Se sarrèt talament que los animals de la nuòch deguèron fugir als quatre grands pès. L'ors foguèt la victima de sa precipitacion. Enfonzèt son pè drech dins son mocassin esquèrre et son pè esquèrre dins son mocassin drech. Puèi, s'enanèt en corrent, e correguèt coma poguèt.
Es dempuèi aquel jorn que camina en desbigossant.
Segon Eduardo Galeano
(escrivan nat a Montevideo en 1940, autor de "Memòria del fuòc").
Tèxte revirat per Guiu Desalase, president del Cercle occitan «Los Vissonèls »

L'ours

Les animaux du jour et ceux de la nuit se réunirent pour décider quoi faire avec le soleil qui, à l'époque, arrivait et repartait quand il le voulait. Les animaux convinrent d'abandonner l'affaire aux mains du hasard. Le camp des vainqueurs, au jeu des devinettes, déciderait du temps pendant lequel la lumière du soleil devrait, à l'avenir, durer sur le monde.
Ils en étaient à ce point de leur concertation lorsque le soleil, intrigué, s'approcha. Il s'approcha tellement que les animaux de la nuit durent s'enfuir à toutes jambes. L'ours fut victime de sa précipitation. Il enfonça son pied droit dans son mocassin gauche et son pied gauche dans son mocassin droit. Puis, il partit en courant, et courut comme il put.
C'est depuis ce jour qu'il marche en se déhanchant.
D'après Eduardo Galeano (écrivain né à Montevideo en 1940, auteur de « Mémoire du feu »).
Texte traduit par Guy Desalase, président du Cercle occitan «Los Vissonèls ».

L'amicale des cheveux blancs

Après notre repas dansant annuel au Sanglier qui a eu un succès très chaleureux, nous reprendrons le cours de nos activités en Septembre.

Peut-être organiser une « sortie découverte » comme celle que nous avons beaucoup appréciée avec la balade en bateau à Agde, en mer, rivière et canal du midi.

Lors du prochain 3eme Jeudi du mois de Septembre, nous définirons ensemble un programme de sorties et d'activités futures.

Nous vous souhaitons de passer un bon été

Foyer rural de l'Estabel

Sur l'exemple des « Cafés Citoyens » Le Foyer Rural organise depuis janvier 2014 des réunions débats dénommés « **Thé Fumant** » le **2^e Lundi de chaque mois à partir de 20H30** à la salle des fêtes. Ces réunions sont l'occasion d'échanges entre les participants et les personnes qui ont une expérience dans le domaine du thème proposé. Un thé fumant est offert aux participants.

- ⇒ Le lundi 14 Avril le 4^{ème} débat a porté sur les plantes médicinales, animé par Me Lebourg ancienne pharmacienne de Fontes.
- ⇒ Le lundi 5 Mai le cinquième « thé fumant » a porté sur les semences, animé par M. Yves Giraud, qui participe à l'association des « Semeurs du Iodévois »

Le dernier « thé fumant » avant l'été aura lieu **le lundi 16 juin** et portera **sur la transition énergétique et autre**, animé par M. Murray Nelson, initiateur des « villages en transition » dans notre secteur. On y discutera des possibilités des villages et de leurs habitants de se rendre maître de leur production d'énergie et d'imaginer une plus grande indépendance dans tous les domaines. Les « Thés fumants » reprendront en octobre.



Les ateliers cuisine, animés par Christophe Salles à la salle des fêtes. Après l'atelier la cuisine tendance le 9

Février, l'atelier la cuisine indienne s'est déroulé le Dimanche 6 Avril de 10H à 13H avec la participation d'une quinzaine de personnes.

La Bissounade à la manière du Foyer Rural **le dimanche 25 Mai**, a remporté un beau succès : randonnée pédestre libre et non encadrée durant la matinée sur le parcours du sentier des crêtes de Vissou, inauguré le 8 Décembre 2013.

A cette occasion le Foyer Rural a accueilli les randonneurs **avec repas entre 12H et 14H**, près de l'aire d'envol des parapentes. Sous un beau soleil, une soixantaine de personnes se sont régalées avec taboulé, chips, sandwich de saucisse, fromage et fruit, du vin (ou jus de raisin) et du café, dans une atmosphère sympathique. Dès maintenant réservez votre soirée pour notre traditionnelle **Fête du Feu de la Saint Jean** qui se déroulera le **Samedi 21 Juin**, sur le stade municipal, à partir de 19 h 30 La soirée sera animée par le groupe « **Les Etranges Musiciens du Myster Jack** ».

Au menu : Rougail saucisse et panacotta avec 1 verre de vin ou de jus de fruit. Coût : 10 €.

En prélude à cette soirée, de 17 h à 19 h aura lieu un marché au troc où tous les Cabriérois pourront acheter, vendre ou échanger des articles divers : maison, habits, jouets, jardinage.....

Durant cette soirée, nous assisterons au beau feu d'artifice offert par la mairie de Cabrieres.

Pour clôturer cette soirée, les jeunes rivaliseront dans leurs sauts au-dessus de notre traditionnel grand feu de la Saint Jean.

Pour les enfants du 7 au 11 Juillet un stage est organisé Autour du Cirque et Jeux d'Expression :

Atelier d'initiation aux techniques de cirque (éveil corporel pour les plus petits). Approche ludique et coopérative.

Il se déroulera du lundi au vendredi au rez de chaussée de la Maison des Associations.

3 groupes sont prévus :

- ⇒ **Les 3-5 ans** de 9 h 30 à 10 h 30 Tarif : 25 €
- ⇒ **Les 6-8 ans** de 10 h 45 à 12 h 15 Tarif : 40 €
- ⇒ **Les 9-12 ans** de 16 h à 18 h Tarif : 50 €



Inscription avant le 21 Juin auprès d'Agnès Salles : 06 48 81 69 85

Cette année le dernier cours de **yoga**, le 14 juin, animé par Marylise Malafosse se terminera par un petit-déjeuner offert aux participants.

Le Foyer Rural de l'Estabel suspend ses activités régulières durant l'été qui reprendront début octobre.

Retenez dès maintenant la date de **l'Assemblée Générale du Foyer Rural de L'Estabel qui aura lieu le vendredi 26 Septembre à 18 h 30** à la Salle des Fêtes.

Les Parents d'Elèves de l'Ecole de CABRIERES



FETE DE FIN D'ANNEE

VENDREDI 27 JUIN 2014

À partir de 16h45

Pièce de théâtre en anglais

Kermesse

**Projection des films des spectacles réalisés
par les élèves dans l'année**

Apéritif offert

**Repas dansant (brasucade – saucisses)
animé par Prom' Ambiance**

Ouvert à tous, venez partager ce moment de fête avec nos enfants.

Repas : 12€ adulte, 5€ enfant, tickets à l'épicerie et à La Poste



FETE LOCALE DE CABRIERES

VENDREDI 04 JUILLET 2014

18H30 - 19H30 Apéro dansant

22h Bal animé par Prom'Ambiance

**avec la participation de Thierry,
musicien/choriste d'Emile et images**

Tombola : 4 entrées à Aqualand à gagner

Pour vos soirées, événements
PROM' AMBIANCE VOUS PROPOSE

LES ANNEES GOLD
Concert «Les Années Gold»
présenté par Thierry, musicien et choriste
d'Emile & Images

Soirée DJ
Animée par
DJ CAB
LE DJ des 80'

Renseignements & conditions: Arnaud / 06 77 81 37 04 ou Email



ESC34 - Football

Après l'arrêt des différents championnats et plateaux, les tournois de fin de saison, l'Entente Sportive Coeur Hérault bouclera un nouvel exercice bien chargé ce samedi 14 juin lors de l'assemblée générale à 18h à Péret (Salle Brel, centre village) suivie de la soirée du club qui se déroulera à l'espace du Peyral.

L'occasion de dresser les différents bilans et de se plonger dans la saison 2014-2015 avec les premières inscriptions, et la présentation du nouvel organigramme sportif. L'assemblée générale permettra aussi de valider le règlement intérieur du club dans lequel apparaît le Conseil d'Administration des jeunes crée cette saison et expérimenté à l'échelle départementale. Le club avait en effet placé la saison 2013-2014 sur le thème du rôle et de l'importance des bénévoles.

Avec 196 licenciés, 12 équipes, l'ESC34 a stabilisé ses effectifs. L'an prochain, le club créera la catégorie U17 qui lui manquait pour aligner des collectifs dans les catégories U6-U7 (5 et 6 ans), U8, U9, U10, U11, U13, U15, U17. Il aura toujours deux équipes seniors et une équipe de vétérans. L'école de gardiens qui s'est structurée cette saison et a très bien fonctionné continuera également, dans une école de foot labellisée Fédération Française depuis 5 ans déjà.

A l'issue de trois jours intenses de stage pour les enfants lors des vacances de Pâques, le 1er mai dernier, le club organisait sa traditionnelle journée champêtre avec le tournoi interne « Francis Dauteribes » au stade Battesti de Fontès qui a rassemblé plus de 120 personnes, grands et petits. A noter enfin que les trois collectifs U11, U13 et U15 sont partis les 31 mai et 1er juin en tournoi au Soler (P.O.)

Infos et renseignements sur le site internet footeo de l'ESC34.

Le Comité des Fêtes

Détail des journées de la fête locale de Cabrières:

Vendredi 4 juillet :

La soirée est organisée par l'association des parents d'élèves de l'école de Cabrières avec la sono PROM AMBIANCE à partir de 22h00.

Samedi 5 juillet :

Match de foot avec les habitants de Cabrières qui veulent participer à 18h00. Possibilité de s'entraîner le 16, 20, 23 et 27 juin de 19h00 à 20h00 au stade municipal.
Bal avec l'orchestre FRANCK M à partir de 22h00.

Dimanche 6 juillet :

Tour de ville avec les musiciens de Cabrières à partir de 16h00, au départ des Crozes.
Repas avec le restaurant LE SANGLIER, le plat principal est une gardianne de taureau.
Bal avec l'orchestre LES BORYS à partir de 22h00.

Une page Facebook a été créée pour communiquer avec vous :

COMITE DES FÊTES CABRIERES

La fête locale de Cabrières sera comme chaque année sur la place du village.
Le comité des fêtes de Cabrières compte sur votre présence en très grand nombre et vous remercie par avance.

Bon été et bonnes vacances à tous.

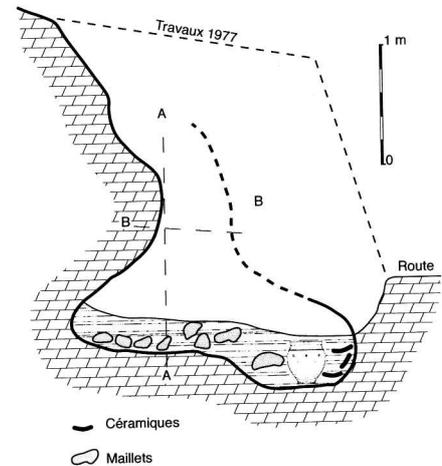
Le Président GABRIEL Cédric

Saga de trente cinq années de recherches archéologiques

1^{er} Episode

Dès la fin de l'année 1978 l'équipe d'archéologues de professionnels et d'amateurs réunie sous la direction de P. Ambert décida d'arrêter leurs fouilles en Minervois et d'ouvrir un programme de recherches à Cabrières, avec trois objectifs :

- ⇒ la fouille de l'Abri Rothschild dans les tufs de l'Estabel, (Ambert, Maurin, Guendon) ;
- ⇒ la fouille de la grotte du Broum (à Roca Blanca) et de ses couches néolithiques (Espérou, Barge, Houllès),
- ⇒ la validation des indices miniers préhistoriques, signalés depuis longtemps (Vasseur, 1909), devait mobiliser une grande partie de notre équipe.



Un coup de chance extraordinaire : le 19 Juin 1979.

Venus (P. Ambert, J.L. Espérou) consulter le cadastre de la commune la rencontre avec le Maire Francis Gairaud fut décisive pour nos recherches postérieures. Il nous parla d'une grotte ouverte par les travaux d'agrandissement de la route, à la base de la butte de la Vierge. Une amphore, conservée par le coiffeur de Fontès, membre du Groupe archéologique du Clermontais, y avait été découverte.

Séance tenante, nous nous sommes rendus sur le site. La grotte, traversée par des filons de cuivre, était en fait une mine. Le vase n'était pas une amphore, mais un vase de grande taille de l'Age du Bronze, beaucoup plus ancien que l'époque romaine (1800 avant J.-C.).

En fait, la petite mine de la Vierge prouvait l'intuition de G. Vasseur. Elle était, à cette époque, la plus ancienne mine de cuivre connue en France.

Fig 1-a La mine de la Vierge 1-b Le vase reconstitué

Vasseur (1909).- Une mine de l'âge du Bronze dans les garrigues de Cabrières, *l'Anthropologie*, Paris, t., XXII p. 413-420.

LA VIE ECONOMIQUE

Libre service Cabriérois « Au P'tit Marché »

L'été est enfin là !!!

Les touristes, le soleil, les festivités, les apéros et grillades !!!
Aussi n'oubliez pas :

Le p'tit marché vous propose ses charcuteries et fromages Aveyronnais, produits régionaux, viennoiseries, pains spéciaux et pâtisserie diverses sur commande.

Amis touristes venez découvrir des souvenirs cadeaux...
A tous, bonnes vacances et bon été...

OUVERT TOUS LES JOURS
7h30 - 12h30 et 18h00 - 19h30
Sauf fermeture Jeudi et Dimanche après-midi
Lundi 14 Juillet et Vendredi 15 Aout
Ouverture 7h30 - 11h
Carte bancaire acceptée à partir de 20€

«Au p'tit marché»
On y est bien,
On y sert bien,
On s'en souvient,
On y revient...

L'épicière Marie-José

Tel-Répondeur : 06-67-88-10-58

Nouvelle entreprise à Cabrières

ADS INFORMATIQUE

Agnès et Denis SALLES

Denis 06 75 76 33 31

Agnès 06 48 81 69 85

Professionnels Collectivités Résidentiels

adsinfo@orange.fr

Vente

Conseil

Assistance

Assistance

Formation Professionnelle

Réseaux



ADS Informatique est votre entreprise d'informatique de proximité. Basés maintenant sur Cabrières, nous sommes là pour vous apporter notre expérience et notre aide dans le domaine de l'informatique.

Nous sommes Cabriérois, et avons déjà travaillé avec beaucoup d'entre vous. C'est aussi pourquoi nous voulions remercier tous ceux qui nous ont suivis et nous ont fait confiance jusqu'à présent.

Syndicat Cabrières Cave de l'Estabel



À l'heure où nous écrivons ces lignes, la récolte 2014 s'annonce jolie. Reste une incertitude : la météo des trois mois à venir qui, avec un déficit de précipitations record depuis la fin des vendanges 2013, sera déterminante quant au volume et à la qualité des prochaines vendanges.

2013 fera partie des beaux millésimes, les nombreuses médailles obtenues cette année dans les grands concours en témoignent. Les rosés et les blancs 2013 sont déjà à la vente, les rouges le seront un peu plus tard, après quelques mois d'élevage.

Le caveau des vigneronns fête ses 20 ans cette année !

Une grande soirée anniversaire est en préparation pour marquer cet événement.

À tous points de vue, cette réalisation qui n'a pas pris une ride, est considérée par tous comme une réussite : 20 000 clients depuis son ouverture, un chiffre d'affaires en progression constante, des animations autour du vin, du patrimoine et de la photographie ont fait du caveau des vigneronns de Cabrières une référence en Languedoc !

Ouvert tous les jours, il reçoit chaque jour de nouveaux randonneurs, touristes, amateurs et professionnels du vin. Au printemps dernier, le lancement des « Floréales » a eu lieu à l'intérieur du caveau réunissant une dizaine de restaurateurs et une bonne vingtaine de producteurs de la région « Cœur d'Hérault ».

Voici les dates des journées promotionnelles à venir :



PROGRAMME ÉTÉ 2014

Date	Heure	Animation
Vendredi 18 juillet 2014	A partir de 19h 00	Soirée anniversaire « les 20 ans du caveau », Repas dansant (25 €)
Samedi 19 juillet 2014	De 9h 00 à 20h 00	Journée Promotionnelle, dégustation, Tombola
Samedi 9 août 2014	De 9h 00 à 20h 00	Journée Promotionnelle, dégustation, Tombola

Renseignements et inscriptions à la cave : tel : 04 67 88 91 65

Horaires d'été du caveau du 1^{er} juillet au 31 août
Du lundi au samedi : 9 h-12h30 14h-19h
Dimanches et jours fériés : 10h-12h00 15h-19h

Le chikungunya

Des moyens pour se protéger



Vêtements amples et couvrants



Diffuseurs électriques



Produits anti-moustiques



Moustiquaires



Serpentins



Climatisation

Je demande conseil à un pharmacien avant d'acheter ou d'utiliser des produits anti-moustiques, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes. Je lis bien la notice avant toute application.

Je demande l'avis de son médecin traitant pour l'enfant de moins de 30 mois et en cas d'antécédents de convulsions.

J'évite de les appliquer sur le visage et les mains des jeunes enfants.

Il existe un traitement pour prévenir le paludisme. Avant de partir, je n'oublie pas de consulter mon médecin ou bien un centre de vaccinations internationales.

Pour connaître les centres de vaccinations internationales et de conseils aux voyageurs (départements) :

<http://www.sante.gouv.fr/liste-des-centres-de-vaccination-habilites-a-effectuer-la-vaccination-contre-la-fievre-jaune-anti-amarile.html>

Quelques sites Internet de conseils aux voyageurs :

- <http://www.sante.gouv.fr/recommandations-sanitaires-aux-voyageurs.html>
- www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_g09/index.html
- <http://mit.ap-hm.fr>
- www.cimed.org
- www.safetravel.ch
- <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle>

CHIKUNGUNYA DENGUE PALUDISME WEST NILE

Comment se protéger



Sous les tropiques (Afrique, Asie, Océan Pacifique) les moustiques comme le chikungunya, la dengue, Antilles, Océan Indien, Amérique du Sud, le paludisme ou le West Nile peuvent me transmettre des maladies.



Si je pars sous les tropiques, je me protège des piqûres de moustiques

- Je porte des vêtements couvrants et amples et je les imprègne d'insecticide pour tissus.
- J'applique, sur la peau découverte, des produits anti-moustiques (répulsifs).
- Je dors sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide pour tissus.
- J'utilise aussi des insecticides à l'intérieur des habitations (diffuseurs électriques) et à l'extérieur (serpentins).
- Si cela est possible, je branche la climatisation ; les moustiques n'aiment pas les endroits frais.

Pourquoi mettre des produits insecticides sur mes vêtements ou sur les moustiquaires ?

Ces produits évitent les piqûres au travers des vêtements. Une seule imprégnation suffit pour deux mois et persiste après plusieurs lavages. Les produits insecticides courants, à base de perméthrine, sont utilisables chez les femmes enceintes.



À mon retour en métropole

- En cas de fièvre brutale avec douleurs articulaires et maux de tête, je consulte un médecin : j'ai peut-être contracté le chikungunya ou la dengue.
- Si je suis contaminé, j'évite alors de me faire piquer. En effet, si un moustique *Aedes albopictus* sain me pique, je peux à mon tour l'infecter et il pourrait contaminer une autre personne de mon entourage en la piquant.
- Le moustique *Aedes albopictus* peut transmettre le chikungunya et la dengue. Il est actuellement présent dans plusieurs départements du sud de la France.

J'apprends à reconnaître le moustique *Aedes albopictus* : il est tigre.





Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 11h30
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Tél.: 06 18 35 16 28
uniquement sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h30
un Samedi sur deux de 9h30 à 11h30, fermée semaines paires
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires d'été de la Bibliothèque

Lundi de
17h00 à 18h30

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Mercredi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Jacques GUELTON

1er Maire Adjoint: Denis MALLET

2ème Maire Adjoint: Françoise POBEL

3ème Maire Adjoint: Michel SOLER



Directeur de la publication : Jacques GUELTON.
Rédactrice en chef : Françoise POBEL
Comité de rédaction : Denis MALLET, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
45 avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 96 07 96
Télécopie : 04 67 96 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.cabrieres.fr>